



20170046

Conseil du 7 novembre 2017

**ANNULE REMPLACE LA DELIBERATION N°20170040 POUR ERREUR MATERIELLE**

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

**Etaient présents (11) :**

ALZURI Isabelle, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART-BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, MONGABURE Bernadette, SAINT-PIERRE Marie Claire, ROUX Laurent, SAPPARART Bertrand : Conseillers

**Etaient excusés (4) :** DUCLOS Bernadette, JAUREGUIBERRY Jean Louis, OLHAGARAY MICHEL, OSPITAL Marie Dominique.

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.

Pour assurer cette mission, il propose la création d'un emploi occasionnel à temps non complet de deux agents recenseurs conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**Décide** la création de deux emplois non permanents à temps non complet d'agents recenseurs.

**Adopté à l'unanimité,**

Pour copie conforme  
A Louhossoa, le 7 novembre 2017  
Le Maire  
JP HARRIET

